

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE.

WILAYA DE BLIDA  
DAIRA DE BOUFARIK  
COMMUNE DE BOUFARIK

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et après l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimales N° 04/2026 parue dans les journaux :

- صوت الأحرار 16/03/2026
- LA SENTINELLE 16/03/2026
- Et dans les presses électroniques
- Et le bulletin officiel des marchés des opérateurs publics – BOMOP –

Concernant la réalisation de l'opération :

ACQUISITION D'UN CAMION CITERNE

Le président de l'assemblée populaire communal de BOUFARIK, annonce l'octroi provisoire de l'opération suivant le tableau :

ENTREPRISE	MONTANT TTC DA	DELAI	OBSERVATIONS
SARL SHANGLIN ALGERIE CITE LALA FATMA N'SOUMER DAR EL BEIDA ALGER	11 900 000,00 DA	QUATRE VINGT DIX JOURS (90)	MOINS DISANT

Les soumissionnaires ont un délai de dix jours à compter de la première parution date de publication du présent avis d'attribution sur la presse nationale et le BOMOP pour formuler d'éventuels recours.

les soumissionnaires intéressés sont invités de s'approcher du service concerné de l'APC au plus tard trois(03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financières.

Le Président de l'assemblée Populaire  
Communale de Boufarik